

Pierre-Noël Giraud : « Tous les emplois industriels ne sont pas exposés à la compétition globale »

LE MONDE ECONOMIE | 10.10.2016 à 13h15 • Mis à jour le 10.10.2016 à 14h37 | Propos recueillis par Valérie Segond



Une usine du cimentier Calcia. « Les matériaux de construction, par exemple, sont consommés près de leur lieu de production et ne circulent pas ou très peu au-delà des frontières », explique Pierre-Noël Giraud. InfoCiments

Pierre-Noël Giraud est professeur d'économie à Mines Paris Tech. Spécialiste de l'industrie, il a publié, en 2015, *L'Homme inutile* (éd. Odile Jacob) et, avec Philippe Procrain, une étude sur « Les Emplois exposés et abrités en France » (« Les synthèses » de La Fabrique de l'industrie, n° 9, septembre 2016). Il redéfinit la place de l'emploi industriel français dans une économie globalisée et explique pourquoi, pour rester compétitif, il faut aussi agir sur les emplois abrités.

Depuis quinze ans, dans tous les secteurs industriels en France, les destructions d'emplois ont été massives. Pourquoi ? Est-ce spécifique à la France ?

Pierre-Noël Giraud.- Les destructions massives d'emplois industriels, en France, sont le résultat de trois phénomènes. Pour un tiers environ, la modification du périmètre des entreprises dites « industrielles ». L'externalisation par ces entreprises des emplois de restauration, nettoyage, comptabilité, R&D, etc. les a reclassés comme emplois « de services » aux entreprises, alors qu'ils étaient auparavant classés emplois « industriels ».

Un autre tiers est dû à des gains de productivité plus rapides dans l'industrie que dans le reste de l'économie, sous l'effet de l'automatisation des tâches routinières. Ces deux premiers phénomènes s'observent aussi bien en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Lire aussi : Alstom Belfort : le récit des trente jours qui ont ébranlé le fabricant de TGV

(economie/article/2016/10/04/alstom-belfort-le-recit-des-trente-jours-qui-ont-ebriant-le-fabricant-de-tgv_5007835_3234.html)

En France, le troisième tiers, plus inquiétant – qui touche en priorité des emplois peu qualifiés –, est lié à la perte d'attrait du territoire français pour la localisation, par les entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, des emplois que j'appelle « nomades ». Ces emplois, produisant des biens industriels mais aussi des services exportables sur les marchés mondiaux, peuvent être

localisés ailleurs : en Allemagne, dans les pays d'Europe de l'Est, en Asie.

Vous distinguez les emplois « exposés » à la concurrence internationale et les emplois « abrités ». Mais les emplois industriels ne sont-ils pas, par nature, tous exposés à cette compétition globale ?

Dans chaque pays, désormais, existent deux économies : la première fait partie de l'économie globale et produit des biens et services qui circulent internationalement. La seconde est sédentaire, et elle satisfait une demande exclusivement domestique, voire très locale.

« TOUS LES EMPLOIS INDUSTRIELS NE SONT PAS EXPOSÉS À LA COMPÉTITION GLOBALE. PAR EXEMPLE, L'EAU ET L'ÉNERGIE, LE CIMENT, LES MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION SONT DES BIENS INDUSTRIELS QUI NE CIRCULENT PAS OU TRÈS PEU AU-DELÀ DES FRONTIÈRES »

Mais attention aux idées fausses ! Tous les emplois industriels ne sont pas exposés à la compétition globale. Par exemple, l'eau et l'énergie, le ciment et bien d'autres matériaux de construction sont des biens industriels consommés près de leur lieu de production et qui ne circulent pas ou très peu au-delà des frontières.

Réciproquement, parmi les emplois exposés à une vive compétition internationale, on compte désormais, en France, légèrement plus d'emplois de services, dans la banque, l'assurance, le conseil, l'informatique ou le tourisme, que d'emplois industriels au sens traditionnel. La distinction entre les deux est, par ailleurs, de plus en plus fragile. Un ordinateur ou une automobile, c'est un objet manufacturé, avec des logiciels et des services après-vente inséparables.

Vous faites une lecture croisée entre les secteurs d'activité et leur implantation géographique. Quels enseignements en avez-vous tirés sur le potentiel industriel des régions françaises ?

Pour bénéficier des économies d'échelle, les secteurs exposés qui produisent les biens et services nomades ont tendance à se concentrer dans certains bassins d'emploi, qui sont aussi des pôles de compétences spécifiques. C'est le cas pour l'aéronautique à Toulouse ou la santé en

Rhône-Alpes. Il existe ainsi pour ces emplois exposés, industriels comme de services, de vraies spécialisations régionales. Les emplois abrités sont, eux, disséminés sur tout le territoire, à proximité de leurs consommateurs.

Existe-t-il des zones où non seulement l'emploi industriel exposé résiste, mais où, en plus, il progresse ?

Très rares sont les zones où l'emploi exposé industriel a progressé : 35 zones d'emploi seulement sur les 304 que distingue l'Insee. Parmi ces terres de résistance industrielle se trouve, par exemple, Toulouse avec l'aéronautique, mais aussi Sablé-sur-Sarthe avec l'agroalimentaire, ou encore à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, la métallurgie.

La désindustrialisation touche la plupart des zones d'emploi. De plus, nombre d'entre elles assistent au recul de leurs emplois de services exposés. C'est le cas de la Bourgogne-Franche-Comté et du Grand-Est. En revanche, il existe heureusement un nombre important de zones où l'emploi dans les services exposés est suffisamment dynamique pour compenser la désindustrialisation. Il s'agit de quelques métropoles : Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et, plus généralement, les façades ouest et méditerranéenne.

Lire aussi : [Le Grand-Est sur le front de l'emploi](http://politique/article/2016/09/27/le-grand-est-sur-le-front-de-l-emploi_5004378_823448.html) (/politique/article/2016/09/27/le-grand-est-sur-le-front-de-l-emploi_5004378_823448.html)

Comme nous avons calculé que la création de 100 emplois exposés dans une zone y engendre 64 emplois abrités, pour les territoires qui perdent rapidement leurs emplois exposés, l'avenir s'annonce difficile. Soit ils parviendront à attirer de nouveaux emplois exposés en trouvant les moyens de redevenir attractifs. Soit leur population active devra se déplacer.

Sur quel levier agir pour rester un pays industriel ?

Il faut d'abord continuer sans relâche d'améliorer la compétitivité internationale des emplois exposés, dans l'industrie manufacturière et les services exportables, par l'innovation et le contrôle des coûts. Ce point fait consensus.

« UNE PARTIE DE LA PRODUCTION ABRITÉE EST CONSOMMÉE POUR SA PRODUCTION PAR LE SECTEUR EXPOSÉ. PRIX ET QUALITÉ DE LA PRODUCTION ABRITÉE SONT DONC DES FACTEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE DES EMPLOIS EXPOSÉS »

Mais il y a un deuxième levier, trop longtemps négligé en France : agir aussi sur le secteur abrité, soit 73 % de l'emploi total, répétons-le. En effet, une partie de la production abritée est consommée pour sa production par le secteur exposé. Prix et qualité de la production abritée sont donc des facteurs de la compétitivité internationale des emplois exposés.

Lire aussi : Quand l'industrie propose aux apprentis de se former à l'international

(/economie/article/2016/10/10/quand-l-industrie-propose-aux-apprentis-de-se-former-a-l-international_5011139_3234.html)

On sait qu'en France, le secteur exposé paie ces consommations intermédiaires en moyenne plus cher qu'en Allemagne, qui bénéficie des très bas salaires d'une main-d'œuvre immigrée dans les services abrités et d'un immobilier meilleur marché.

Enfin, pour améliorer tant la productivité des secteurs abrités que l'attrait de leurs produits, afin que, par exemple, plus de gens préfèrent sortir le soir au bar à vin de leur quartier puis aller au concert plutôt que regarder une série Netflix sur un écran Lenovo, il faudrait y casser les monopoles existants, y promouvoir vigoureusement l'innovation technique et organisationnelle, débloquer les situations de pénurie, comme dans l'immobilier.

Lire aussi : La France cesse de perdre ses usines ([/entreprises/article/2016/10/04/la-france-cesse-](/entreprises/article/2016/10/04/la-france-cesse-de-perdre-ses-usines_5007593_1656994.html)

[de-perdre-ses-usines_5007593_1656994.html](/entreprises/article/2016/10/04/la-france-cesse-de-perdre-ses-usines_5007593_1656994.html))

16 000 emplois perdus par l'industrie en 6 mois

L'industrie en France comptait 3,1 millions d'emplois au deuxième trimestre, soit 12 % de l'activité, indique l'Insee. Le nombre d'emplois a continué de chuter cette année, de 9 500 au deuxième trimestre, après une diminution de 6 500 de janvier à mars. La tendance générale est la baisse continue des emplois dans les secteurs exposés à la concurrence mondiale.

« En 1999, ils représentaient 30 % de l'emploi. En 2013, 26,8 % », indique Pierre-Noël Giraud, professeur d'économie à Mines Paris Tech. Sur la même période, en effectifs absolus, l'emploi exposé a baissé de 204 000, tandis que l'emploi abrité croissait de 2,37 millions. « La perte des 204 000 emplois exposés résulte d'un double mouvement, explique l'économiste : une perte de 984 000 emplois dans l'industrie manufacturière, l'agriculture et l'extraction, mais une création de 780 000 emplois exposés dans les services. »